PROJET D'ÉTABLISSEMENT - Collège MARRACQ 2017

Collège Marracq - 1, rue des Montagnards - 64100 BAYONNE
Courriel : ce.0640212h@ac-bordeaux.fr
Téléphone : 05.59.63.29.65 – Télécopie : 05.59.63.81.36

I. PRÉAMBULE :

L'article L 401-1 du Code de l'Éducation prévoit l'élaboration par l'établissement, d'un projet définissant les modalités particulières de mise en œuvre des objectifs et des programmes nationaux.
Cette demande de projet permet la mobilisation de la communauté éducative et la déclinaison des objectifs nationaux et académiques.
Les travaux de réflexion ont été menés au sein de l'établissement dans le contexte de la Réforme du Collège.
Ils ont contribué à fédérer les énergies de chacun des acteurs et permis de renforcer les initiatives, dans le cadre d'une politique réaffirmée.

Le Projet d'Établissement doit être un levier en termes de communication interne.

II. DIAGNOSTIC :

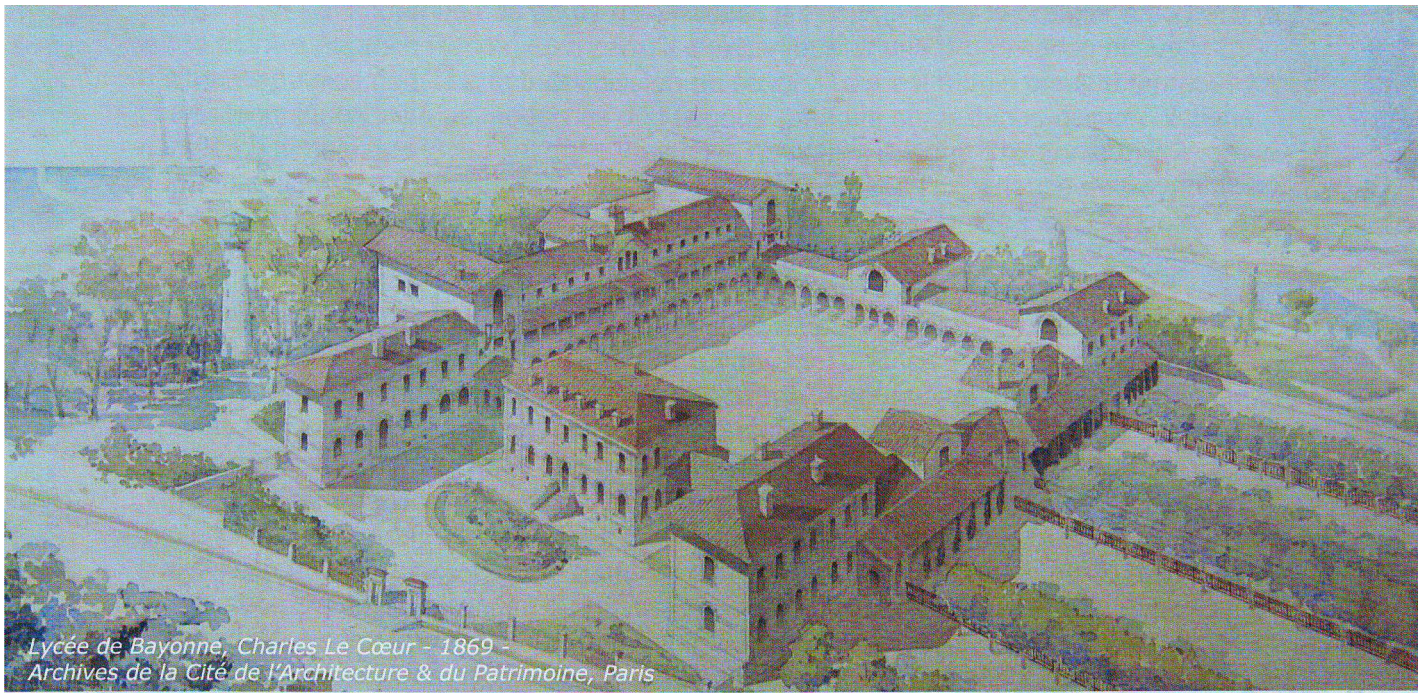

Lycée de Bayonne, Charles Le Cœur - 1869 -
Archives de la Cité de l'Architecture & du Patrimoine, Paris

Situé en centre ville dans une zone pavillonnaire calme, le Collège Marracq est un établissement ancien construit sur les plans de l'architecte Charles LECOEUR qui dessina par la suite de grands lycées parisiens.
Le Collège tel que nous le connaissons aujourd'hui est l'héritier du « Lycée de Bayonne » fondé le 7 octobre 1879. Les bâtiments du Collège sont imposants, d'une grande richesse architecturale occupant une parcelle de 45 000 m2. Le site est structuré en 6 bâtiments et l'accès à l'établissement se fait par cinq entrées différentes. Des équipements publics sont implantés à proximité notamment le lycée René Cassin, l'Hôpital de Bayonne, la Caserne de gendarmerie du quartier et des installations sportives.
Très recherché par la population aisée de Bayonne et des environs, le Collège Marracq a vu passer des personnages illustres mais aussi de très nombreux Bayonnais qui restent très attachés à l'établissement.
Cent quarante années après son inauguration et suite à des évolutions architecturales plus ou moins maîtrisées, le Conseil Général des Pyrénées Atlantiques a décidé d'engager la restructuration du collège pour un montant de 14,5 millions d'euros. Le projet retenu a permis la prise en compte des objectifs pédagogiques et fonctionnels d'un collège du XXIe siècle et s'est organisé autour de la redéfinition des bâtiments du XIXe siècle afin d'y regrouper toutes les salles de classes. Ces travaux ont débuté en janvier 2011 et se sont achevés en novembre 2014.

III. LES ELEVES :

A. LES ELEVES

A la rentrée 2017, ce sont 820 élèves de milieux socioprofessionnels « plutôt favorisés » qui sont accueillis et répartis en 31 divisions, dont 52 en SEGPA (4 divisions) et 19 dans les 2 dispositifs ULIS pour enfants atteints de troubles cognitifs et enfants autistes.

◆ Les catégories socio-professionnelles

COLLÈGE

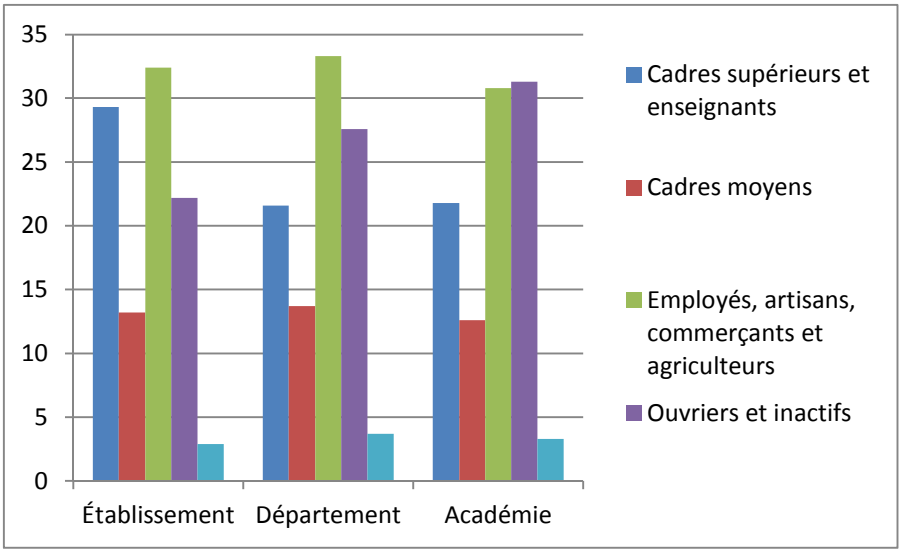

Établissement
29.3 - 13.2 - 32.4 - 22.2 - 2.9

Département
21.6 - 13.7 - 33.3 - 27.6 - 3.7

Académie
21.8 - 12.6 - 30.8 - 31.3 - 3.3

SEGPA

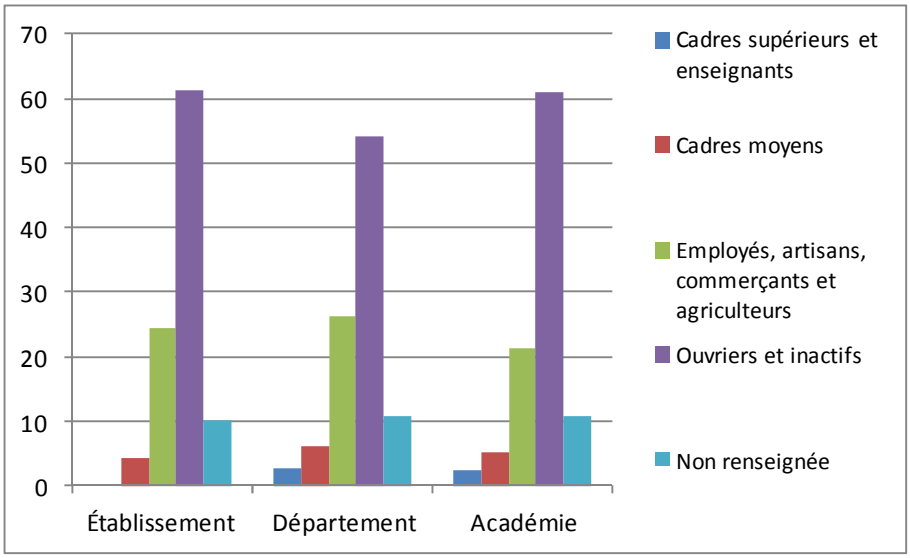

Établissement
0 - 4.1 - 24.5 - 61.2 - 10.2

Département
2.8 - 6.1 - 26.3 - 54 - 10.7

Académie
2.4 - 5 - 21.2 - 60.8 - 10.6

◆ La situation des effectifs :

Effectifs R 2010 à R 2017

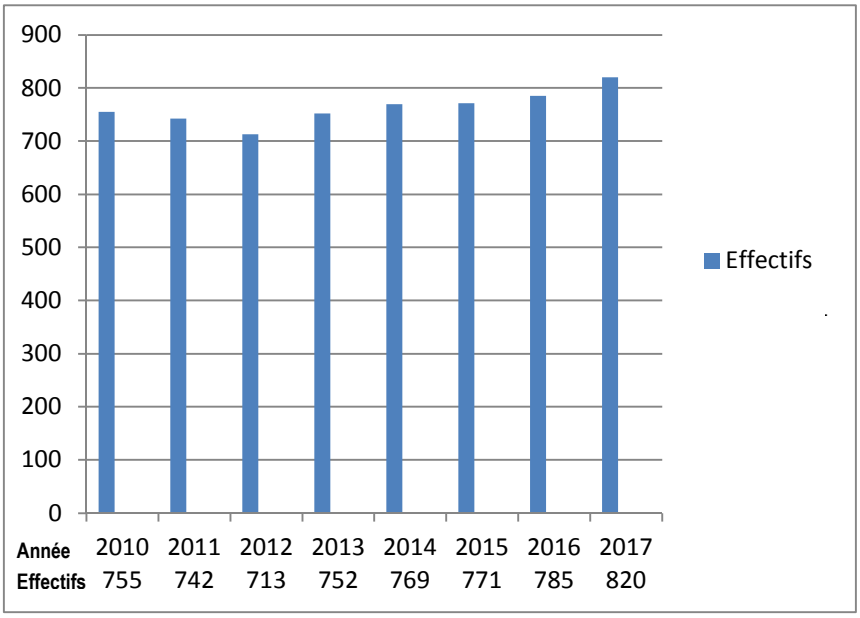

Rentrée 2017	
Divisions	**Effectifs**
6ème	168
5ème	201
4ème	198
3ème	195
6eSEGPA	13
5eSEGPA	15
4e SEGPA	10
3e SEGPA	14
U.L.I.S.	19
TOTAL	**820**

Le nombre d'élèves par division et le nombre d'élèves par structure est plus élevé au collège Marracq en comparaison aux autres secteurs de référence. Notre établissement affiche un taux important de remplissage de ses classes.

◆ Situation des élèves de SEGPA

Un effort important mobilisant l'ensemble de la communauté éducative a été réalisé pour modifier l'image des élèves de SEGPA.
Les classes de SEGPA du Collège Marracq accueillent des élèves présentant des difficultés importantes ; ils ne maîtrisent pas toutes les compétences attendues à la fin du cycle des apprentissages fondamentaux et présentent des lacunes dans l'acquisition des approfondissements puisque la frange supérieure de réussite en SEGPA est sensiblement égale à la frange inférieure des résultats des élèves de 6e scolarisés au collège.

Les effectifs	2011	2012	2013	2014	2015	2016	2017
6e SEGPA	11	8	16	15	12	13	13
5e SEGPA	8	15	15	14	14	12	15
4e SEGPA	10	14	14	13	13	14	10
3e SEGPA	16	12	14	14	14	10	14
TOTAL	45	49	59	56	53	49	52

On constate chaque année l'arrivée d'élèves en 5e et 4e SEGPA issus de classes de 6ème et 5ème générales après leur notification favorable par la CDOEA.

➢ <u>Ses points forts :</u>

C'est une structure à dimension humaine et nous avons souhaité qu'un grand nombre de salles accueillant les élèves de SEGPA soient intégrées à l'architecture générale de l'établissement. Les élèves sont associés pleinement à la vie du collège et à ses différentes activités (projets culturels, formation des délégués, association sportive, clubs et animations FSE)
Les effectifs sont stables depuis quatre années, et la section est connue et reconnue.
Les professeurs du collège interviennent en classes de SEGPA à raison de :
33.50 heures hebdomadaires :
13 heures en Anglais, 3 heures en Arts Plastiques, 2 heures en Education musicale, 12 heures en EPS, et 3.5 heures en Technologie.

L'ensemble de l'équipe éducative s'appuie sur une pédagogie basée sur la différenciation et l'individualisation qui permet d'obtenir de très bons résultats au CFG mais aussi dans l'obtention du Diplôme du CAP puisque la majorité des élèves ayant été scolarisée en 3e de SEGPA en 2014 ont obtenu leur CAP en juin 2017.

Un travail important est réalisé auprès de chaque élève afin de l'accompagner dans la construction de son projet professionnel notamment en réhabilitant les vertus d'une poursuite de scolarité en lycée professionnel.
La présence à 100 % d'un directeur adjoint de SEGPA dans l'établissement est un élément facilitateur et un catalyseur de projets et d'actions ce qui permet une meilleure intégration et une meilleure réussite des élèves.

Résultats du CFG :

	2010	**2011**	**2012**	**2013**	**2014**	**2015**	**2016**	**2017**
% de réussite	100%	100 %	100 %	100 %	100 %	100 %	100 %	100 %

À noter la réussite de 4 élèves de SEGPA au DNB Série Professionnelle

➢ Ses axes de progrès :

En fin de 3e malgré les efforts accomplis depuis trois ans, 20 % des élèves hésitent encore à s'orienter vers le Lycée Professionnel.

Orientation Post 3e de SEGPA:

	spécialisé	**LP**	**CFA**	**Autres**
2011	-	69,2%	30,8%	-
2012	3%	74,8 %	15,7 %	6,5 %
2013	-	76,2 %	14,6 %	9,2 %
2014	-	53,8 %	23,1 %	-
2015	-	54,8 %	2 %	33, 5 %
2016	-	70 %	30 %	-
2017	-	80 %	20 %	-

◆ Les Unités Localisées d'Inclusion Scolaire

① ULIS 1

Créée à la rentrée 2010, l'Unité Localisée d'Inclusion scolaire accueille 12 élèves de 11 à 15 ans habitant dans un rayon de 90 kilomètres et présentant des troubles cognitifs ainsi qu'une fatigabilité importante.

Issus de CLIS (Classe d'Inclusion Scolaire), d'établissements spécialisés de type ITEP (Institut Thérapeutique Educatif et Pédagogique), et IME (Institut Médico Educatif) ou venant du cursus ordinaire en élémentaire ou collège, ils sont pris en charge par un professeur des écoles spécialisé ainsi qu'une Auxiliaire de Vie Scolaire Collective. Ces personnes vont les suivre durant leur scolarité au collège et les aider à préparer leur orientation scolaire ou professionnelle.

Ces élèves ont envie de travailler scolairement, de bien faire. Leur scolarité s'articule autour de deux axes. Ils bénéficient de temps de rassemblement dans le dispositif ULIS où la pédagogie et les rythmes sont adaptés à leurs besoins particuliers ainsi qu'à leur niveau. Ils sont rattachés et inscrits dans une classe d'inclusion, classe de référence dont ils suivent les enseignements au gré de leurs capacités.

A partir de la troisième année, ils ont la possibilité, comme les élèves de SEGPA, de suivre des stages en entreprise ou dans les CFA par l'intermédiaire de partenariats. En dernière année, ils peuvent présenter le DNB ou le CFG en fonction de leurs capacités.
En parallèle, ils bénéficient de soins adaptés dans des SESSAD (Services d'Education Spéciale et de Soins à Domicile), à l'Hôpital de jour ou dans les CMPP (Centre Médico Psycho Pédagogique).

② ULIS 2 : Enfants autistes

Ouverte à la rentrée 2014, l'ULIS « autiste » a accueilli, sur notification de la MDPH, 7 élèves diagnostiqués autistes ou présentant des troubles envahissants du développement.
L'objectif de ce dispositif est de permettre une insertion sociale et scolaire effective et durable des enfants grâce à un programme éducatif personnalisé et un accompagnement spécifique.

◆ La Classe Relais

Implanté à la rentrée 2016 dans notre établissement, ce dispositif permet d'accueillir des élèves qui sont entrés dans un processus de rejet de l'institution scolaire qui peut se traduire par un absentéisme non justifié, une démotivation profonde dans les apprentissages, voire une déscolarisation.
Ces élèves ne relèvent pas de l'enseignement adapté ou spécialisé ni des mesures prévues pour l'accueil des élèves non francophones nouvellement arrivés en France.

Tout adolescent inscrit dans ce dispositif relais demeure sous statut scolaire.

3 objectifs :

- Aider l'élève à se réinvestir dans les apprentissages

- Réinsérer l'élève dans un parcours de formation générale

- Favoriser l'acquisition du Socle Commun

◆ Un projet pédagogique et éducatif :

- Pédagogie différenciée au sein du groupe-classe
- Parcours individualisés qui peuvent proposer une découverte du monde du travail
- Nombre restreint d'élèves, maximum 6 par session
- Carnet de suivi

Ce dispositif repose sur une coopération avec le Ministère de la Justice (PJJ)

◆ Modalités d'admission et de sortie :

- Repérage de l'élève et transmission d'un dossier à l'Inspecteur d'Académie par l'équipe pédagogique du collège
- Accord de l'élève et consentement des parents
- Analyse du dossier par la commission départementale
- Fréquentation de la classe relais par modules de 6 semaines
- Réintégration dans le système scolaire courant, sur proposition de la commission à la fin du module

◆ Bilan statistique 2016/2017 :

- 10 élèves de 4 établissements différents ont intégrés ce dispositif
- 5 étaient issus de 5ème
- 4 de 4ème
- 1 de 3ème

<u>Côté orientation</u> :

Les élèves de 5ème ont intégré une classe de 4ème, 2 élèves de 4ème ont intégré une 3ème Prépa-Pro et 1 le dispositif DIMA.

◆ La scolarisation des enfants sourds

En relation avec le SESSAD, cette section constitue un autre pôle « handicap » au sein de l'établissement. Trois élèves (deux en 5e, un en 3e) sont intégrés aux classes selon leur degré de surdité. Des interprètes en langue des signes les accompagnent tout au long de l'année scolaire.

Les élèves bénéficient également d'interventions d'orthophonistes au sein du collège.

Il conviendra toutefois de réfléchir à la transformation de ce dispositif en une véritable Unité Localisée d'Inclusion Scolaire.

B. LA CARTE DES LANGUES VIVANTES

L'enseignement de l'allemand avec la création d'un « ticket » bi langue vivante 1 en classe de 6e (2 heures d'anglais ajoutées à l'emploi du temps de certains élèves ayant choisi l'allemand comme LV1) a permis aux familles de faire coïncider le « cœur » et la « raison » dans le choix de la langue en 6e et a convaincu 9 élèves à la rentrée 2017.

L'enseignement bilingue basque est assuré à tous les niveaux de classes, s'appuyant sur trois disciplines : Histoire Géographie, Mathématiques et Technologie. 16 élèves de 6ème suivent cet enseignement.

Situation de l'Espagnol LV1 au collège à la rentrée 2017 :

ESPAGNOL 6ème	5ème	4ème	3ème
0	0	4	0

Situation du Basque au collège à la rentrée 2017 :

BASQUE 6ème	5ème	4ème	3ème
16 bilingue 7 option régionale	23 bilingue 15 option régionale	20 bilingue 10 option régionale	16 bilingue 6 option régionale

Situation de l'Allemand au collège à la rentrée 2017 :

ALLEMAND LV1 6ème	5ème LV1	5ème LV2	4ème LV1	4ème LV2	3ème LV1	3ème LV2
9	7	14	6	23	13	10

Situation du Chinois LV 2 au collège à la rentrée 2017 :

CHINOIS 5ème LV2	4ème LV2	3ème LV2
4	8	7

C. LA CARTE DES OPTIONS

Le Collège Marracq propose aux élèves les options Latin, Classes à horaires aménagés Musique, Basque, Classe Renforcée Anglais, section sportive Rugby et section sportive Aviron.
Ces options nombreuses laissent de larges possibilités aux élèves pour leur poursuite de scolarité. En revanche, elles induisent des choix pédagogiques particuliers et complexifient les emplois du temps.

◆ L'option Latin

Cette option connaît depuis trois années une stabilité de ses effectifs.

5ème	4ème	3ème
20	24	18

La mise en place d'une information concernant cette option pour tous les élèves de 6e permet de valoriser et de développer l'intérêt pour cette option.

◆ L'option Classes musicales à horaires aménagées en 6ème, 5ème, 4ème et 3ème

Les classes musicales à horaires aménagés musique offrent à des élèves motivés par cet art la possibilité de recevoir en complémentarité de leur formation générale scolaire, une formation spécifique dans le domaine de la musique avec des conditions leur garantissant les meilleures chances d'épanouissement.

- Les enseignements musicaux du Conservatoire de Bayonne sont assurés sur le temps scolaire (lundi après midi de 14 heures à 17 heures et vendredi de 16 heures à 17 heures)
- Les professeurs du collège et les enseignants du Conservatoire se concertent afin de coordonner les enseignements.
- Des activités et projets permettent aux élèves de se produire lors d'auditions spécifiques

L'accueil dans ces classes se fait sur avis de la Commission départementale d'admission qui s'assure de la motivation et des capacités des élèves à suivre avec profit la formation dispensée.
Ces classes musicales à horaires aménagés demandent l'organisation d'un emploi du temps particulier qui conditionne l'emploi du temps général de l'établissement. Nous avons cherché à éviter que ces classes ne soient ressenties par les élèves et leurs parents comme des voies d'excellence voire même des filières.

Effectif des élèves des classes CHAM :

6ème	5ème	4ème	3ème
14	14	15	20

◆ Les sections sportives

<u>La section Rugby</u>

Depuis sa création, cette option connait une stabilité de ses effectifs et l'on note que des élèves envisageant une poursuite d'études post-baccalauréat la choisissent. Il convient toutefois de rester vigilant quant aux contenus pédagogiques de cette option qui ne doit pas être uniquement ressentie par les élèves comme la possibilité de « sortir du cadre scolaire ». Les élèves ne sont pas des rugbymen en milieu scolaire mais des scolaires ayant choisi l'option rugby. L'objectif reste donc la pratique approfondie de ce sport dans un cadre scolaire et doit donc être un dispositif de réussite et de valorisation de compétences des jeunes.

<u>Effectif des élèves ayant choisi l'option section sportive RUGBY :</u>

6ème	5ème	4ème	3ème
12	14	7	20

La section Aviron

Cette section connaît une augmentation de ses effectifs et le partenariat avec le Club de l'Aviron Bayonnais s'est renforcé. Un Comité de pilotage a été créé et se réunit une fois par trimestre.
Toutefois, on note « une concurrence » entre les entrainements du club et l'enseignement scolaire dans cette section qui a conduit à la rédaction d'une « charte » entre le collège et le Club de l'Aviron Bayonnais.

Effectif des élèves ayant choisi l'option section sportive AVIRON :

6ème	5ème	4ème	3ème
7	6	10	6

◆ **L'option classe renforcée Anglais**

Renforcer le niveau de compétences linguistiques des élèves, leur faire acquérir une connaissance approfondie des pays anglophones, développer un programmes d'activités culturelles et d'échanges sont quelques uns des objectifs de cette option.
L'accès à cette section s'opère sur la base d'aptitudes linguistiques mais elle prend également en compte la motivation des élèves. Nous évitons une sélection excessive et nous veillons à ne pas créer une structure mais un aménagement pédagogique.

Effectif des élèves ayant choisi l'option classe renforcée Anglais :

4ème
25

D. L'ORIENTATION

Les taux de redoublement, même s'ils sont en baisse, restent encore un peu élevés. Un travail de réflexion est engagé et la mise en place de PPRE, d'heures de soutien, de dispositif de re-médiation, devraient porter rapidement leur fruit.

- **Décisions d'orientation en fin de 6e :**

	2013	2014	2015	2016	2017
Redoublement	5,6%	1,2 %	1,7 %	0 %	0,8 % rupture
Passage en 5e	94,4 %	98,8 %	98,3 %	100 %	99,2 %

- **Décisions d'orientation en fin de 4e :**

	2013	2014	2015	2016	2017
Redoublement	4,1 %	1,7 %	1 %	0,8 %	0,7 %
Passage en 3e générale	92,4 %	88,6 %	91,3 %	89,9 %	89,6 %
Passage en 3e SPÉCIFIQUE / DIMA		1,2 %	-	2,3 %	2,1 %
Passage en 3e PRÉPA-PRO		8,6 %	7,7 %	5 %	7,6 %

- **Décisions d'orientation en fin de 3e :**

	2013	2014	2015	2016	2017
Redoublement	**4,1 %**	**2,8 %**	**2,8 %**	**2 %**	**1,6 %**
Passage en 2nde e G T	**69,8 %**	**72,8 %**	**77 %**	**80 %**	**78 %**
Passage en 2nde Pro	**17,8 %**	**20,4 %**	**20,2 %**	**18 %**	**19,4 %**
Autres	2,4 %	1,4 %	-	-	1 %

E. LES RÉSULTATS AU DIPLOME NATIONAL DU BREVET

	2013	2014	2015	2016	2017
Taux de réussite réel	**93,3**	**98**	**85,4**	**85,6**	**92,2**
Taux de réussite attendu	**87,1**	**90,3**	**87,8**	**86,8**	**88,7**

Une réflexion a été menée afin d'analyser le rapport entre le taux de réussite au DNB et le pourcentage de validation du Socle Commun de Compétences et de Connaissances.

F. LES ÉQUIPEMENTS

La restructuration du collège, la dotation régulière en tableaux numériques interactifs ont permis une approche pédagogique différente. Toutefois, il conviendra de s'interroger et d'évaluer la valeur ajoutée de ces équipements à la pédagogie.
L'élaboration d'un contrat numérique, le projet de blogs pédagogiques, l'utilisation des classes mobiles en Mathématiques et en Langue ont été des atouts dans l'engagement de l'établissement dans son ouverture au numérique.

G. LA COMMUNAUTÉ ÉDUCATIVE

◆ **L'ADMINISTRATION :** Un Principal nommé à la rentrée 2010, un Principal adjoint nommé en 2013, deux CPE nommés en 2009 et en 2017, un Gestionnaire et un Directeur adjoint de SEGPA à temps complet. Ces personnels sont assistés par : un SAENES et un ADJENES à l'Intendance et un ADJENES PRINCIPAL au Secrétariat de Direction.

◆ **LE PERSONNEL ATTEE :** Dix huit postes d'agents dont cinq agents spécialisés. Les personnels ATTEE ont une ancienneté moyenne dans le collège de **10,6 années** contre 7,5 années pour le département. L'ensemble du personnel s'investit pleinement dans ses tâches.

◆ **LES ASSISTANTS d'EDUCATION et SURVEILLANT d'EXTERNAT :** 6 assistants d'éducation à mi-temps, 4 assistants d'éducation à temps complet.

◆ **LE PERSONNEL de SANTÉ, PERSONNEL SOCIAL :** Le poste d'infirmière dont la fiche de poste comporte un temps de 10% de service à accomplir dans le secteur primaire.

- Une Assistante Sociale est présente dans l'établissement à 80 %.
- Un Médecin Scolaire est présent sur le secteur

◆ **LE PERSONNEL d'ORIENTATION :** Un Psychologue de l'Éducation Nationale (ex COPsy) assure une permanence de trois demi-journées hebdomadaires.

- **LE PERSONNEL ENSEIGNANT :**

3	**AGREGES**
52	**CERTIFIES**
1	**PEGC**
2	**PLP**
6	**PROFESSEURS DES ÉCOLES**
2	**PROFESSEURS STAGIAIRES**
2	**CONTRACTUELS**
2	**TZR rattaché au collège**

Le corps professoral est stable (52,2 % ont plus de 10 ans d'ancienneté dans l'établissement contre 40,2% au niveau académique) mais le renouvellement s'accélère compte tenu de la hausse du nombre de départs à la retraite chaque année (81,7 % ont entre 40 et 60 ans contre 57,8% au niveau académique).

Le corps professoral du Collège Marracq est très expérimenté, très attentif à la réussite de tous les élèves, très impliqué dans tous les projets afin de maintenir l'image d'excellence de l'établissement.

H. LA CONCURRENCE DU PRIVÉ

La concurrence de l'enseignement privé sur la ville de Bayonne est importante.

Le Collège et le Lycée LARGENTE se situent face au Collège et d'autres établissements se trouvent à proximité, notamment le collège Saint Bernard, le collège Saint Amand, le lycée Villa Pia.

Toutefois cette concurrence a été un catalyseur pour mobiliser les équipes afin de déposer des projets de création de structures et d'initiatives pédagogiques (mise en place du Dispositif Relais, création de la LV2 Chinois, mise en place de nombreux dispositifs d'aide et de soutien, travail sur les EPI et l'AP).

Axe 1 : FAIRE RÉUSSIR TOUS LES ÉLÈVES

OBJECTIFS OPÉRATIONNELS	MISE EN ŒUVRE	EFFETS ATTENDUS	ÉVALUATION
❶ **Soutenir les élèves fragiles, allophones et à besoins particuliers**	Dans le cadre de la liaison au sein du cycle 3, lors des conseils école/collège, identifier les élèves fragiles pour rédiger et mettre en place des « PPRE PASSERELLE ».	Faire « progresser les élèves dits « fragiles » et leur permettre de valider le palier 2 du socle commun.	Résultats des élèves lors des bilans : - PPRE (évaluation) - Conseils de classe - Rencontres avec les parents - Réunions des équipes
	Proposer des aides adaptées aux élèves n'ayant pas validé le palier 2 du socle commun.	Permettre aux élèves en difficultés de combler leurs lacunes et d'appréhender le programme de 6ème dans les meilleures conditions.	
	Croiser les regards sur les élèves en difficultés (sociales, médicales, scolaires) en réunissant tous les 15 jours la cellule de veille.	Proposer des aides et des réponses adaptées aux besoins de ces élèves en mobilisant les différents acteurs et partenaires.	
	Utiliser le dispositif « Devoirs faits » pour répondre à des problématiques d'organisation du travail personnel et des méthodes d'apprentissage.	Remettre certains élèves dans une logique de travail personnel.	
	Mettre en place le dispositif propre au collège « COUP DE POUCE ».	Accompagner en étude et hors temps scolaire les élèves à besoins particuliers.	
	Créer des « groupes de parole ».	Permettre aux élèves de prendre conscience de leurs difficultés, et des freins à leurs apprentissages.	

Axe 1 : FAIRE RÉUSSIR TOUS LES ÉLÈVES

OBJECTIFS OPÉRATIONNELS	MISE EN ŒUVRE	EFFETS ATTENDUS	ÉVALUATION
❷ **Faire de l'enseignement « par compétences » un outil favorable à la réussite des élèves**	Expérimentation de 2 classes de 6ème « sans notes ».	Changer le regard de l'élève sur son évaluation (en faire un éventuel outil d'apprentissage).	Évaluation du niveau de maîtrise des compétences des élèves.
	Réunion de concertation par équipe pédagogique et par groupe interdisciplinaire pour harmoniser ses pratiques et créer des outils d'évaluation.	- Homogénéiser les pratiques des enseignants en termes d'évaluation par compétences. - Permettre aux élèves de s'approprier des compétences transversales pour progresser en repérant mieux ce que l'on attend d'eux.	
❸ **Valoriser et faire progresser tous les élèves**	Développer des formes de « tutorats ».	Responsabilisation d'un plus grand nombre d'élèves tuteurs.	Nombre de tutorats.
	Travailler par groupes de besoin dans le cadre de l'accompagnement personnalisé.	Favorisation de l'apprentissage coopératif.	Évaluation de la progression des acquis en termes de compétences.

Axe 1 : FAIRE RÉUSSIR TOUS LES ÉLÈVES

OBJECTIFS OPÉRATIONNELS	MISE EN ŒUVRE	EFFETS ATTENDUS	ÉVALUATION
	Faire des EPI des enseignements motivants et innovants propices à la valorisation de tous les élèves.	Répondre aux besoins de tous les élèves engagés sur un projet permettant une approche différenciée.	Évaluation des acquis des élèves dans le cadre de l'EPI.
❹ **Utiliser le numérique au service de la réussite des élèves**	Augmenter le recours au numérique dans nos usages (TNI, VPI, Ballado-diffusion, Pronote, Site Internet du collège…).	- Diversification des modalités et des supports d'apprentissage. - Acquisition d'une culture numérique.	
❺ **Assurer dans la mesure du possible la continuité des enseignements**	Poursuivre la mise en œuvre des remplacements de « courte durée ».	Limiter le « décrochage » des élèves en cours de journée.	

Axe 2 : PERSONNALISER L'ORIENTATION DES ÉLÈVES

OBJECTIFS OPÉRATIONNELS	MISE EN ŒUVRE	EFFETS ATTENDUS	ÉVALUATION
❶ **Permettre à chaque élève de réussir son orientation**	- Ateliers animés par le Psychologue de l'Éducation Nationale. - Entretiens individuels. - Rencontre avec des professionnels des métiers. - Assurer la continuité collège/LP (signature d'une convention avec le LP de Bayonne permettant la présentation des formations aux élèves de 3ème par les lycéens).	Meilleure connaissance et valorisation de toutes les voies d'orientation notamment celle de l'apprentissage. Redonner du « sens » au cursus de l'élève et nourrir sa motivation.	- Nombre d'élèves affectés en fin de 3ème sur le 1er vœu ou le 2ème vœu. - Nombre d'élèves sans solution.
❷ **Mieux informer les élèves et les parents**	Rappeler régulièrement le défi de l'orientation et les principales échéances de l'année de 4ème et de 3ème. Rencontre avec les parents dès le 1er trimestre pour les alerter sur l'accompagnement nécessaire quant à l'orientation.	Sensibilisation de tous les élèves. Prise de conscience anticipée des choix d'orientation à accompagner.	Nombre de désaccords dès la remise de la fiche de dialogue au 2ème trimestre.

Axe 2 : PERSONNALISER L'ORIENTATION DES ÉLÈVES

OBJECTIFS OPÉRATIONNELS	MISE EN ŒUVRE	EFFETS ATTENDUS	ÉVALUATION
❸ **Proposer le « Parcours Avenir » le plus tôt possible dans la scolarité du collège.**	- Élaborer « un cahier de bord » personnel consacré à l'orientation. - Liste des mots de vocabulaire liés aux métiers évoqués dans chaque discipline au fil des apprentissages. - Réflexion autour du mot « orientation » afin de dédramatiser cette notion.	- Rendre les élèves plus acteurs et plus responsables de leur orientation. - Briser « les idées reçues », sur l'orientation et les choix professionnels. - Augmenter le nombre d'orientation vers les voies scientifiques pour les filles.	Épreuve orale du DNB pour les élèves qui souhaitent présenter le « Parcours Avenir ».

Axe 3 : RESPONSABILISER LES ÉLÈVES

OBJECTIFS OPÉRATIONNELS	MISE EN ŒUVRE	EFFETS ATTENDUS	ÉVALUATION
❶ **Valoriser les délégués et leur fonction**	- Valoriser leur rôle tout au long de l'année. - Formaliser d'une façon plus systématique les élections des délégués (affichage, campagne électorale). - Valoriser encore plus la parole des délégués en début de conseil de classe. - Poursuivre la préparation des conseils de classe avec les enseignants mais aussi en autonomie. - Permettre aux élèves délégués de découvrir le fonctionnement des institutions républicaines par des rencontres (assister au conseil municipal, rencontre avec le président du département, visite de l'Assemblée Nationale ou du Sénat).	Prise de conscience de leur rôle et un engagement plus responsable.	Nombre de candidatures à l'élection des délégués de classes.
❷ **Développer le sentiment d'appartenance à un collège**	Organiser des temps forts dans l'établissement : - **Autour du sport :** (Cross EPS, Olympiades sportives). - **Autour du handicap :** (projets collectifs pour soutenir une cause). - **Autour de la citoyenneté** : (Parcours Citoyen). - **Autour de l'identité du collège** : (Sweat à l'effigie du collège et connaissance de l'histoire de l'établissement par la participation aux journées du patrimoine).	Développer un sentiment d'appartenance, de fierté, de cohésion et de respect.	
❸ **Responsabiliser les élèves à la Santé et à la Citoyenneté**	- Poursuivre les actions de formation et d'information via le CESC. - Poursuivre la formation PSC1. - Améliorer le climat scolaire.	Meilleure information des élèves pour un comportement plus responsable.	